

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 23 février 2017

La Cour des comptes à l'encontre des objectifs de mixité sociale du parc HLM

La Cour des comptes a publié mercredi 22 février 2017, un rapport préconisant **3 mesures chocs** pour permettre aux plus démunis d'obtenir plus rapidement un logement social :

- instaurer un bail à durée déterminée dans les zones tendues
- baisser les plafonds de revenus d'accès au logement social
- augmenter les surloyers.

A travers ce rapport, la Cour des comptes persiste dans sa vision hyper restrictive de la fonction du parc HLM, en le réduisant à l'accueil des plus pauvres.

En effet, La CSF avait déjà dénoncé en avril 2015 les réponses simplistes de la Cour des comptes qui proposait de « remettre en cause le droit au maintien dans les lieux des locataires pour libérer des logements sociaux et d'augmenter les loyers (et les surloyers) des logements les plus attractif. »

La CSF s'insurge devant cette énième tentative qui fait **peser sur les ménages les conséquences de la gestion de la pénurie de logements sociaux** depuis plusieurs dizaines d'années en zones tendues.

La CSF dénonce avec force les propositions à court terme de la Cour des comptes qui ne produiront que des ghettos de pauvres. Ces propositions sont en contradiction flagrante avec les objectifs de la loi Egalité et Citoyenneté qui appelle à renforcer la mixité sociale pour garantir l'égalité républicaine des territoires et de leurs habitants.

La CSF plaide pour la fonction généraliste du parc HLM.

La CSF exige un budget alloué par l'Etat à la hauteur des besoins permettant de produire suffisamment de logements et une revalorisation de l'APL et du forfait-charges, afin de loger dignement avec un loyer abordable les familles **afin préserver le modèle français du logement social.**

La Confédération Syndicale des Familles agréée nationalement.

• 50 000 adhérents / 71 départements / 500 associations locales situées principalement en habitat social / 153 élus au sein des conseils d'administration des bailleurs sociaux / 276 permanences

Contacts:

Romain BIESSY – Secrétaire confédéral. rbiessy@la-csf.org 01 44 89 86 89 Elodie FUMET - Secrétaire confédérale. efumet@la-csf.org 01 44 89 86 80